

Personnes prises en charge pour transplantation rénale en 2018

1. Méthodes de calcul des indicateurs

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses (http://www.ameli.fr/fileadmin/user_upload/documents/cnamts_rapport_charges_produits_2021.pdf).
- Champ : Régime Général + Sections Locales Mutualistes, sauf en ce qui concerne la mortalité (Régime Général strict) pour les effectifs et les taux ; les dépenses sont extrapolées à tous les régimes et calées sur l'ONDAM (Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie) : certaines dépenses qui sont dans le périmètre de l'ONDAM sont non individualisables et ne peuvent donc pas être rattachées à un bénéficiaire de soins. De manière symétrique, certaines dépenses d'Assurance Maladie ne sont pas strictement incluses dans l'ONDAM, mais sont toutefois affectables individuellement. Des coefficients sont donc appliqués pour retrouver les dépenses constatées dans l'ONDAM.
- Méthode : algorithme de définition de la pathologie : Personnes identifiées par un GHM (Groupe Homogène de Malades) de transplantation rénale (quel que soit le niveau de sévérité) au cours de l'année n, et/ou personnes identifiées par un acte CCAM (Classification Commune des Actes Médicaux) de transplantation du rein, ou du pancréas et du rein, par laparotomie au cours de l'année n. La transplantation rénale au cours de l'année n prime sur le suivi de transplantation rénale, qui prime sur la dialyse chronique : une personne en suivi de transplantation rénale (avec rejet du greffon), chez qui on redémarre une dialyse puis qui bénéficie d'une transplantation rénale, est considérée comme transplantée au cours de l'année n (et non en suivi de transplantation rénale ni dialysée chronique), du fait des dépenses importantes afférentes à la transplantation rénale.
- Les standardisations sont réalisées sur les structures d'âge et de sexe de la population française, estimées par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.
- Les effectifs sont arrondis à la centaine.

2. Effectifs, caractéristiques et taux

En 2018, on dénombre 3 000 personnes prises en charge pour transplantation rénale, dont 39% de femmes. Les âges moyen et médian sont respectivement de 53 ans et 54 ans. La part des personnes âgées de plus de 75 ans est de 6%, dont 33% sont des femmes. Dans l'ensemble, 77% des personnes sont prises en charge pour ALD en rapport avec la transplantation rénale. Le taux brut pour le Régime Général et les Sections Locales Mutualistes est de 0,05‰ personnes (le dénominateur correspondant aux 57 928 600 personnes ayant bénéficié de soins remboursés au moins une fois dans l'année). Standardisé sur la structure de la population INSEE, il est de 0,05‰ personnes. Parmi les personnes de moins de 60 ans bénéficiant de la Couverture Maladie Universelle complémentaire (CMUc), 0,05‰ sont prises en charge pour transplantation rénale, contre 0,04‰ de la population générale de même âge et de même sexe (taux standardisés : 0,07‰ contre 0,04‰).

**Tableau 1. Effectifs et taux bruts
 des personnes prises en charge pour transplantation rénale par classe d'âge en 2018**

	0 - 14 ans	15 - 34 ans	35 - 54 ans	55 - 64 ans	65 - 74 ans	75 ans et +	Total
Hommes							
Effectif	< 100	200	700	400	400	100	1 800
Taux brut	0,01‰	0,03‰	0,1‰	0,13‰	0,14‰	0,07‰	0,07‰
Femmes							
Effectif	< 100	200	400	300	200	< 100	1 200
Taux brut	0,01‰	0,02‰	0,05‰	0,07‰	0,07‰	0,02‰	0,04‰
Total							
Effectif	< 100	400	1 100	700	600	200	3 000
Taux brut	0,01‰	0,03‰	0,07‰	0,1‰	0,1‰	0,04‰	0,05‰

Source : SNIIRAM/SNDS / Régime Général + Sections Locales Mutualistes

**Tableau 2. Effectifs, taux bruts et standardisés
 des personnes prises en charge pour transplantation rénale par région en 2018**

	Hommes			Femmes			Total		
	Effectif	Taux brut	Taux standardisé	Effectif	Taux brut	Taux standardisé	Effectif	Taux brut	Taux standardisé
Auvergne-Rhône-Alpes	200	0,07‰	0,07‰	100	0,04‰	0,04‰	400	0,05‰	0,05‰
Bourgogne-Franche-Comté	< 100	0,06‰	0,06‰	< 100	0,04‰	0,04‰	100	0,05‰	0,05‰
Bretagne	< 100	0,06‰	0,06‰	< 100	0,03‰	0,03‰	100	0,05‰	0,05‰
Centre-Val de Loire	< 100	0,09‰	0,09‰	< 100	0,05‰	0,04‰	100	0,06‰	0,06‰
Corse	< 100	0,05‰	0,05‰	< 100	0,07‰	0,06‰	< 100	0,06‰	0,06‰
Grand Est	100	0,07‰	0,07‰	< 100	0,03‰	0,03‰	200	0,05‰	0,05‰
Guadeloupe	< 100	0,18‰	0,17‰	< 100	0,07‰	0,06‰	< 100	0,12‰	0,11‰
Guyane	< 100	0,07‰	0,11‰	< 100	0,06‰	0,07‰	< 100	0,07‰	0,09‰
Hauts-de-France	100	0,05‰	0,05‰	< 100	0,03‰	0,03‰	200	0,04‰	0,04‰
Ile-de-France	400	0,07‰	0,08‰	200	0,04‰	0,04‰	600	0,06‰	0,06‰
Martinique	< 100	0,11‰	0,11‰	< 100	0,04‰	0,04‰	< 100	0,07‰	0,07‰
Mayotte	< 100	0,02‰	0,03‰	< 100	0‰	0‰	< 100	0,01‰	0,01‰
Normandie	< 100	0,07‰	0,07‰	< 100	0,04‰	0,04‰	200	0,05‰	0,05‰
Nouvelle Aquitaine	200	0,08‰	0,07‰	< 100	0,03‰	0,03‰	300	0,05‰	0,05‰
Occitanie	200	0,07‰	0,07‰	100	0,04‰	0,04‰	300	0,05‰	0,05‰
Pays de la Loire	100	0,07‰	0,07‰	< 100	0,04‰	0,04‰	200	0,05‰	0,05‰
Provence-Alpes-Côte d'Azur	100	0,06‰	0,06‰	< 100	0,03‰	0,03‰	200	0,04‰	0,04‰
Réunion	< 100	0,10‰	0,11‰	< 100	0,09‰	0,09‰	< 100	0,09‰	0,10‰

Source : SNIIRAM/SNDS / Régime Général + Sections Locales Mutualistes

3. Mortalité quelle que soit la cause

Tableau 3. Effectifs et taux bruts de mortalité des personnes prises en charge pour transplantation rénale par classe d'âge en 2018

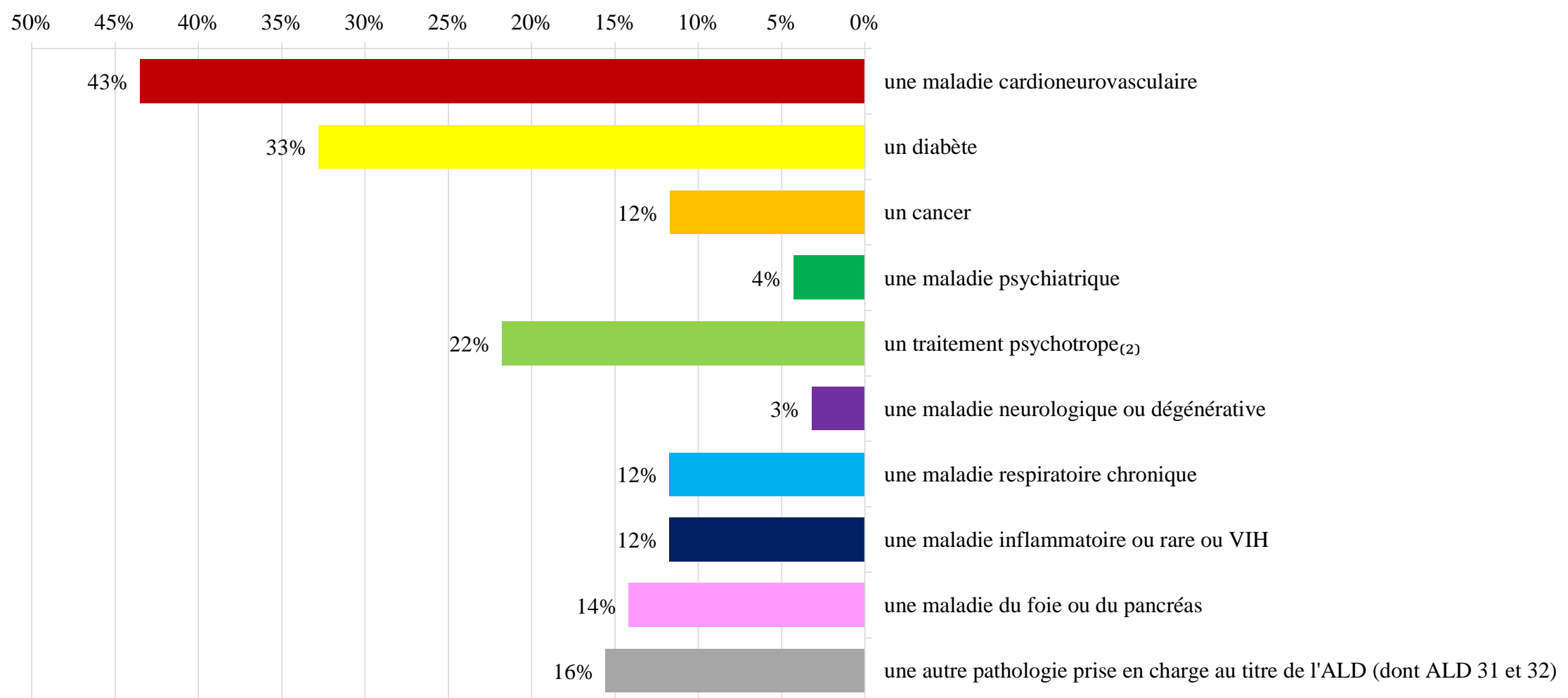
	0 - 14 ans	15 - 34 ans	35 - 54 ans	55 - 64 ans	65 - 74 ans	75 ans et +	Total
Effectif décédé	< 100	< 100	< 100	< 100	< 100	< 100	< 100
Effectif total	100	300	1 000	600	500	200	2 800
Taux brut	-	-	-	-	5,46%	-	2,42%

Source : SNIIRAM/SNDS / Régime Général (hors Sections Locales Mutualistes)

Les âges moyen et médian au décès des personnes prises en charge pour transplantation rénale décédées en 2018 sont respectivement de 61 ans et de 67 ans.

4. Polypathologie et traitements

Graphique 1. Parmi les personnes prises en charge pour transplantation rénale, pourcentage de personnes avec au moins...⁽¹⁾



Source : SNIIRAM/SNDS / Régime Général + Sections Locales Mutualistes

Note : une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

⁽¹⁾ Parmi les personnes prises en charge pour transplantation rénale, 2 500 (82,1%) personnes ont au moins un traitement antihypertenseur (avec ou sans pathologies)

⁽²⁾ Hors personnes identifiées comme ayant une maladie psychiatrique

5. Dépenses pour l'Assurance Maladie

Sur les 167 milliards d'euros de dépenses tous régimes confondus, 253 millions d'euros (0,2%) sont attribués à la prise en charge pour transplantation rénale :

- 59 millions d'euros pour les soins de ville (23%)
- 186 millions d'euros pour les dépenses hospitalières (74%)
- 7 millions d'euros pour les prestations en espèces (indemnités journalières maladie, AT/MP, maternité et invalidité) (3%).

La dépense annuelle moyenne remboursée est estimée à 69 950 euros par personne (Régime Général + Sections Locales Mutualistes).

6. Evolutions entre 2012 et 2018

a. Evolution des effectifs et taux entre 2012 et 2018

Entre 2012 et 2018, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) des effectifs des personnes prises en charge pour transplantation rénale est de 3,02%. L'évolution brute de la prévalence entre 2012 et 2018 est nulle. Après standardisation sur la structure de la population INSEE, les résultats ne sont pas modifiés.

b. Evolution des dépenses entre 2012 et 2018

Entre 2012 et 2018, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) des dépenses attribuables à la transplantation rénale est de 2,04%. L'évolution de la dépense annuelle moyenne remboursée par personne est de -0,67%. Les dépenses totales augmentent du fait d'une augmentation des effectifs de personnes concernées alors que la dépense moyenne par personne diminue.